

ASSOCIATION MEGE
131-151, rue du 1er Mai
92737 NANTERRE
(accès direct face 11-13 rue des
Hautes Pâtures)
tél. : 09 73 88 44 40
mail : info@mege-paris.org
DOCUMENT A CONSERVER

Sommaire :

- Edito
- Les visites du printemps
- Notre collection éclairage au gaz
- Le secteur Rive Gauche
- Le changement de tension
- Les allumeurs de réverbères

Joli mois de mai

La vie de l'Association

Enrichissement de notre collection d'éclairage au gaz

M. Ara Kebapcioglu, spécialiste des éclairages anciens au gaz est un visiteur attentif et régulier de MEGE. Lors de sa dernière venue en début d'année, il a proposé de compléter notre collection avec des verres, des abat-jours et une lanterne au gaz. Sa boutique dans le 5ème « Lumière de l'œil » est absolument passionnante.



Ara Kebapcioglu



Editorial

Les mois mai et de juin ont été denses en termes de visites. Tout d'abord le 20 mai avec Cieilis, puis le 9 juin avec le CEN (Centre d'Expertise National) et enfin le Comex d'Enedis le 15 juin. Sur le plan logistique, ces réunions pourraient se résumer à une mise à disposition de locaux mais il faut à chaque fois s'adapter au contexte de la réunion avec l'intendance, les outils de projections et parfois l'organisation de groupes de travail. En revanche, ce qui est évidemment intéressant et gratifiant, ce sont les visites de nos collections qui systématiquement donnent satisfaction et reconnaissance de notre dévouement à MEGE.

Alain Briffaut

Visite de CIELIS



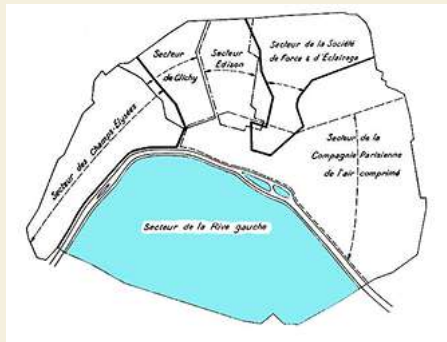
Visite du CEN d'Enedis



MEMOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ :

Le Secteur Rive Gauche

Initialement Compagnie De M. Naze
(Suite des articles parus dans les n° 25,26,28, 29 et 32)



Délimitation du secteur :

- Toute la rive gauche de la Seine + l'île de la Cité et l'île Saint-Louis..

Superficie du secteur : 2700 hectares
Population : 680 000 habitants
Début de permission : 11/12/1890
Date de début de l'activité : 1895

Déjà en retard au départ puisque la concession ne lui fut accordée qu'à la fin de l'année 1890, le Secteur de la Rive Gauche ne songea à s'équiper sérieusement qu'à partir de 1895. Jusque-là, ce Secteur immense n'exploitait qu'une petite usine à courant continu proche du Panthéon.

La dissémination des abonnés et l'énormité des dimensions de la zone à desservir décidèrent la Compagnie à utiliser, comme le Secteur des Champs-Élysées, un système de distribution en courant alternatif monophasé 3 000 V, alimentant des postes de transformation 3 000/ 110 V, à raison d'un poste par immeuble ou bien, le cas échéant, par quartier.

L'usine génératrice, mise en marche au début de l'année 1896, fut établie au bord de la Seine, à Issy-les-Moulineaux ; elle

produisait du courant monophasé à la fréquence de 42 périodes par seconde. Huit feeders desservaient d'une part les postes d'immeubles, d'autre part 6 sous-stations réparties sur le réseau et entourées d'un réseau à basse tension 2x110 V, constitué de fils nus en caniveau.

Michel Vervaeren

Le changement de tension 110 à 220 V

En 1956, EDF décida d'établir une tension de distribution de 220 volts, unique pour tout le territoire. Pour la mise en œuvre, deux centres de changement de tension étaient créés (Marseille et Melun) qui se partagèrent le territoire de chaque côté de la ligne La Rochelle – Besançon.

C'était le début d'une entreprise longue et minutieuse. En effet au-delà des interventions sur le matériel et les installations des clients, cette opération a nécessité une participation importante des agents pour des actions telles que le changement des transformateurs, compteurs, disjoncteurs et des interventions sur les colonnes montantes. En 1953, en France, sur un total de 15 millions de clients, 12 millions étaient encore en 110 volts.

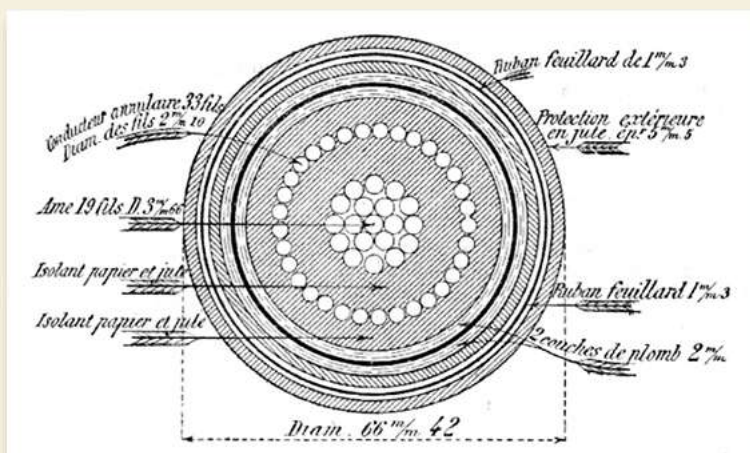
Ce projet considérable a été facilité par une loi votée en 1960, la loi sur la bi-tension,

qui obligea les constructeurs de matériel électrique à produire pour le marché intérieur, exclusivement des appareils en 220 volts monophasé et en 380 volts triphasé, avec la possibilité de fabriquer ceux-ci, en bi-tension 110-220 ou 220-380.

En 1963 la campagne « Compteur bleu » allait favoriser considérablement le passage des clients en 220 V monophasé en leur offrant ainsi l'occasion de s'équiper rapidement et de manière plus complète du fait de l'augmentation de puissance de leur installation.

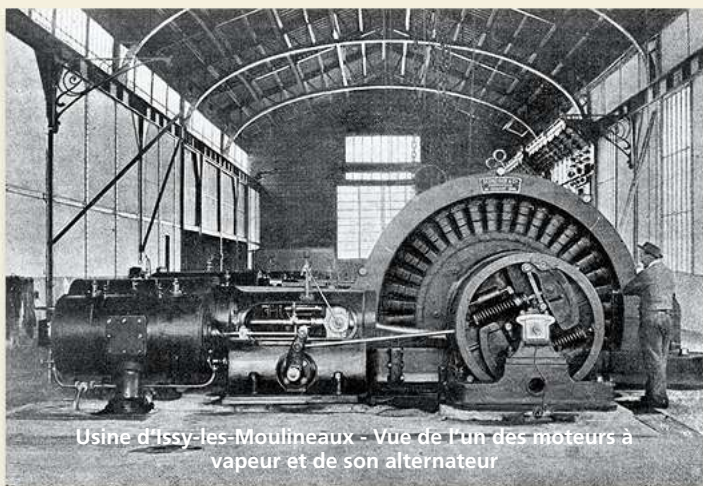
Dès que l'action de changement de tension était décidée pour un poste, deux équipes se partageaient le travail. La première, composée d'exploitants, était chargée d'intervenir jusqu'au disjoncteur de l'abonné en modifiant si besoin la ligne, la colonne montante, le transfo et les fusibles. La seconde avait pour tâche d'intervenir en aval du disjoncteur et de procéder au remplacement du matériel électrique 110 V, depuis les simples lampes jusqu'aux appareils électroménagers et les moteurs.

En général la durée d'intervention chez un client entraînait une coupure d'une demi-journée avant le rétablissement de l'installation en 220 volts. Ce projet national s'acheva en 1985.



Coupe du câble concentrique constituant le circuit primaire (feeder)

Issy-les-Moulineaux – Tableau de distribution



Usine d'Issy-les-Moulineaux - Vue de l'un des moteurs à vapeur et de son alternateur

